

# Objectif 3.1 : Préserver et gérer les espaces naturels

## Soutenir et mettre en place un programme de travaux de restauration écologique

Priorité d'intervention



Action 14

### Enjeux

L'étude préalable a mis en évidence l'existence de plusieurs sites naturels et paysagers où se posent depuis plusieurs années des problèmes de dégradation des milieux (remblaiement, dépôts sauvages, étangs, haies de résineux, obstacles à la migration des poissons, etc.).

Il s'agit essentiellement de micro-sites liés au réseau hydrographique secondaire des communes viticoles et pour lesquels un projet global de restauration est souhaitable.

L'enjeu d'une requalification de ces sites réside également dans une meilleure reconnaissance et une nouvelle appropriation sociale de ces espaces périurbains de découverte aujourd'hui marginalisés.

### Communes concernées



### Mise en œuvre

Dans le cadre du projet de gestion globale des espaces ruraux et périurbains (Gerplan) de la CCVK, il est proposé de définir les principaux sites structurants pouvant nécessiter la mise en œuvre de travaux de restauration écologique, paysagère et patrimoniale.

Les sites prioritaires recensés sont :

- le vallon du Rehbach à Kaysersberg,
- le vallon du Toggenbach à Kaysersberg,
- le vallon du Butzenthal (Elsenrain) à Kayserberg (fossé comblé, problème d'érosion)
- la confluence Brittelbach / Saint-Jean à Kaysersberg,
- le vallon amont de Katzenthal,
- le vallon amont du Walbach à Ammerschwahr.

Chaque commune restera maître d'ouvrage de ce type d'action et sollicitera les différents partenaires techniques pour le lancement au préalable d'une étude d'aménagement et de requalification du site, puis pour le montage technique et financier du projet dans lequel l'animateur Gerplan pourra également être consulté ponctuellement.

Enfin, une communication sur la démarche engagée, les intérêts vis-à-vis des milieux naturels, des corridors écologiques, de la ressource en eau, etc., et l'historique des travaux réalisés pourra en revanche être assurée au niveau de la CCVK, via le bulletin intercommunal et le site internet.

Pour répondre à des objectifs de restauration plurifonctionnelle de ces sites (écologique, paysagère, patrimoniale et socio-récréative), il serait intéressant de proposer aux communes de définir un cahier des charges de référence pour les études environnementales préalables et celles définissant le projet. Un cahier des charges avec état des lieux, enjeux et principes d'aménagement, auquel devront répondre les bureaux d'études dans un souci de gestion et d'entretien cohérente et durable des sites, et pourquoi pas de leur mise en réseau sur des techniques de restauration des milieux, de suivi d'espèces animales et végétales, de pédagogie à l'environnement, etc.

La création de zones de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles est également à réfléchir pour les secteurs les plus importants en superficie (voir fiche action 20).

### Echéancier de réalisation

2005	2006	2007	2008	2009	2010
------	------	------	------	------	------

### Maîtrise d'ouvrage

Communes

### Coût prévisionnel

Coût de l'étude préalable : entre 4000 et 6000 €

Coût moyen des travaux : à définir au cas par cas

### Financements possibles

Département : 50 % pour les études d'aménagement de sites, 40% pour les travaux d'aménagement, 30% du coût de l'acquisition (maîtrise foncière avec ENS), 80% pour chantiers reconstitution corridors écologiques

Région Alsace :

- 50% pour les études, 40% pour les travaux (crédits Plan de Paysage),

- 40% à 80% du montant du projet de restauration (crédits trame verte) selon le niveau de maîtrise d'ouvrage et la localisation des corridors écologiques

Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 40 à 50% pour opération et travaux sur rivières, 50% pour étude (inventaire, aménagement).

Communes : à définir

### Partenaires techniques

- Département
- Conseil Supérieur de la Pêche
- Bureaux d'études en environnement et en aménagement
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse

### Retours d'expériences

Commune de Kaysersberg, étude préalable en cours pour le vallon du Toggenbach

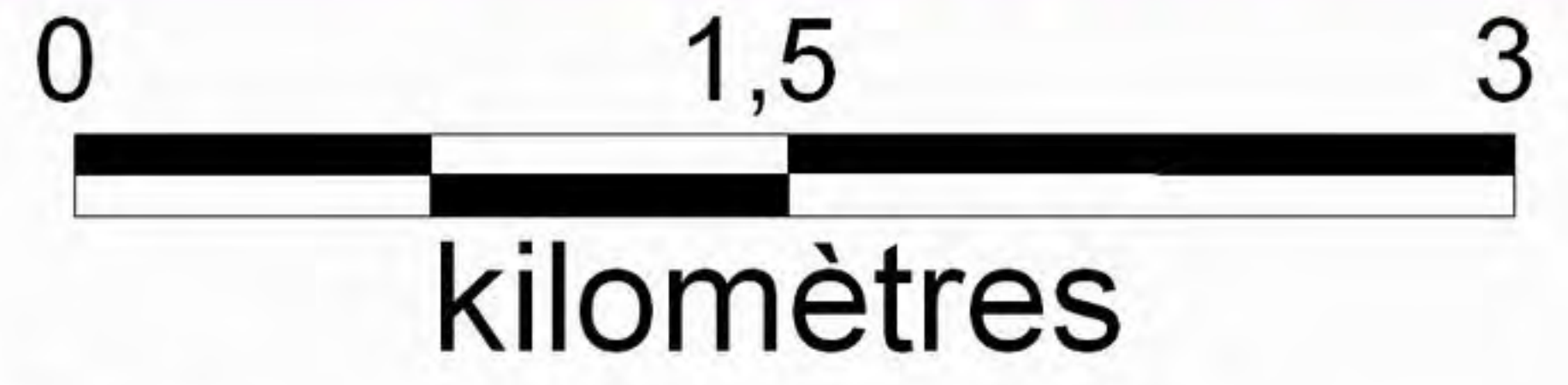
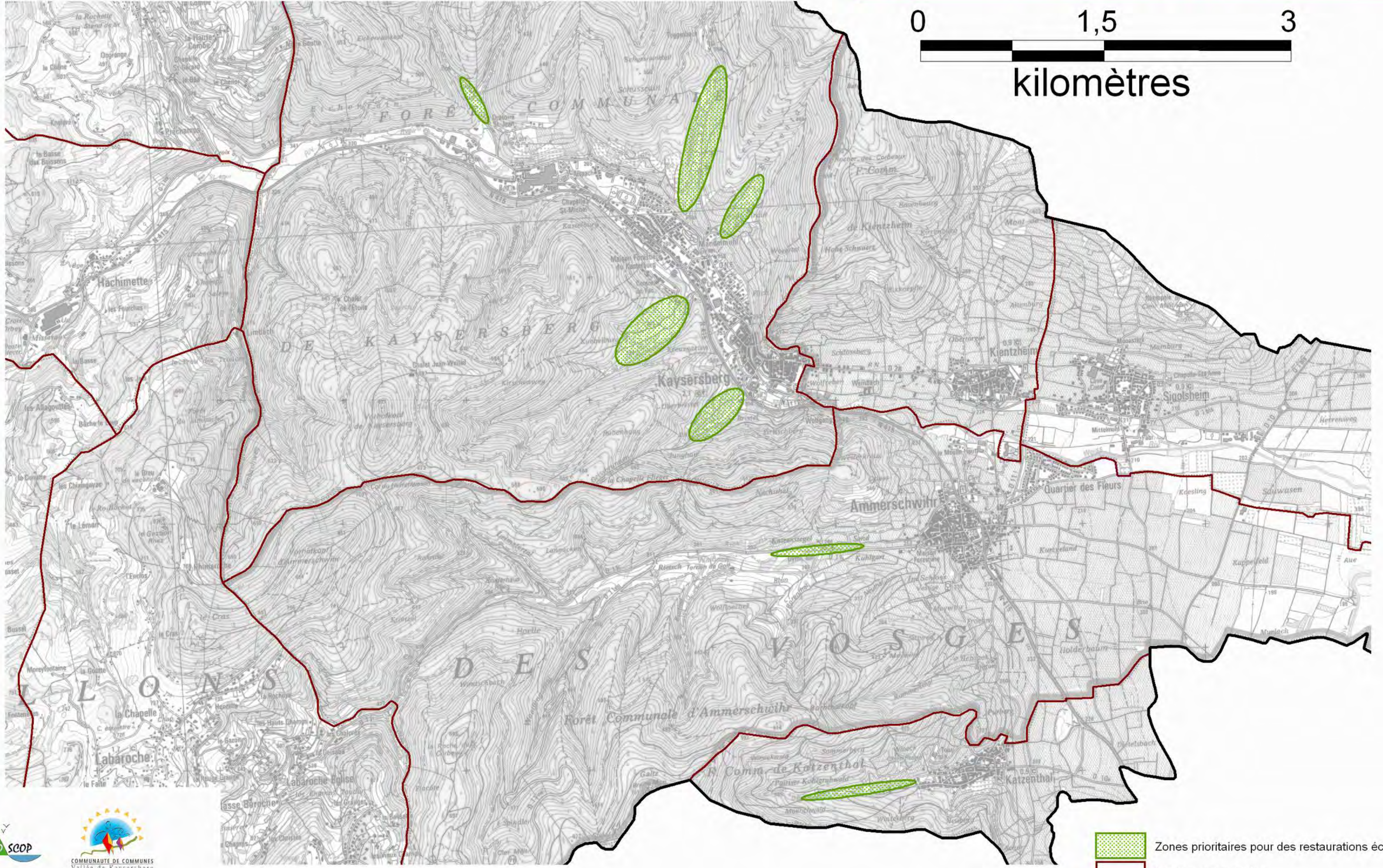
### Fréquence de l'action




Ponctuelle	Annuelle
------------	----------

ORIENTATION 3 : RESPECTER ET VALORISER NOTRE ENVIRONNEMENT NATUREL ET RURAL



**ACTION 14** GERPLAN DE LA VALLÉE DE KAYSERBERG  
**ZONES PRIORITAIRES POUR DES RESTAURATIONS ÉCOLOGIQUES**



-  Zones prioritaires pour des restaurations écologiques
-  Limites communales
-  Périmètre d'étude

